

# Dordogne

## FAITS DIVERS

### LA COUILLE

#### À peine sorti de prison, il revient frapper son locataire de 81 ans

Un homme âgé de 38 ans, bien connu de la justice, sera jugé en comparution immédiate devant le tribunal judiciaire de Périgueux, ce vendredi 26 février, pour des faits de violence en récidive. Mercredi 24 février, aux alentours de 18 heures à La Coquille, le prévenu s'est rendu chez son voisin de 81 ans. Le trentenaire, qui venait tout juste de sortir de prison, aurait alors infligé plusieurs coups à celui qui est également son locataire.

Le différend aurait pour origine un défaut de paiement de la part de l'octogénaire. En avril 2020, le propriétaire avait déjà été condamné à dix mois de prison ferme pour avoir frappé ce même monsieur. Déjà, en

juillet 2019, il avait écopé de la même peine pour avoir violenté deux autres de ses locataires.

### NEUVIC

#### Spectaculaire incendie d'un camping-car

Jeudi 25 février vers 14 h 45, un camping-car stationné sur le parking du magasin Intermarché de Neuvic a pris feu pour une raison encore inconnue. Le feu s'est propagé vers la voiture voisine, un Citroën Berlingo. Les employés de la grande surface sont intervenus pour éloigner les badauds en attendant l'arrivée des véhicules de pompiers. Le sinistre a détruit le camping-car, mais il n'a fort heureusement pas fait de blessé.

Une vidéo de l'incendie est à retrouver sur le site Sudouest.fr.



Jeudi après-midi, le feu a dévasté un camping-car garé sur le parking d'Intermarché à Neuvic. PHOTO NICOLAS CAMINEL

## ON EN PARLE

### Alerte à la pollution ce vendredi



Le 6 février déjà, le ciel était devenu orangé à cause de poussières du Sahara. PH. S. KLEIN

sonnes asthmatiques ou souffrant de pathologies cardiovasculaires ou respiratoires. Il leur est donc recommandé, le temps de ce pic de pollution, de limiter les sorties et d'éviter les zones à fort trafic routier. Par ailleurs, les vitesses maximales autorisées seront abaissées de 20 km/h sur toutes les routes du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h. La mesure sera indiquée sur les panneaux à messages variables dans la mesure de leur disponibilité. Sur les axes concernés, des contrôles de vitesse pourront être réalisés.

### Deux décès supplémentaires

**CORONAVIRUS** Selon les données publiées par Santé Publique France jeudi 25 février au soir, deux décès supplémentaires dus au coronavirus sont survenus dans les hôpitaux de Dordogne. Le bilan est désormais de 130 morts depuis le début de l'épidémie. 142 malades du coronavirus étaient hospitalisés jeudi dans le département, soit deux de moins que la veille, dont 12 en réanimation. Depuis le printemps 2020, 486 personnes (+6) sont sorties guéries des structures hospitalières de Dordogne.

# Relax, une bulle à

**SANTÉ** Pour aider à dédramatiser la chirurgie, une jeune entreprise basée à Villamblard a créé un dispositif alliant lunettes 2D et casque audio



Bien-être, calme et sérénité... telle est la promesse du dispositif Relax qui vise à atténuer le stress des patients lorsqu'ils restent éveillés sur la table d'opération, et à réduire l'usage des anesthésies de confort. Grâce à un système de lunettes 2D qui permettent de voir des petits films comme si l'on était devant son écran de télévision ainsi qu'un casque audio qui immmerge dans un univers sonore relaxant, les patients sont moins sujets au stress et aux douleurs induites par les sons du matériel médical.

« En faisant des études, nous avons observé que ce procédé, qui occulte les sens déclenchant la douleur, diminue de 80 % le recours à des drogues de confort, qui sont souvent des produits très lourds et déterminent de fait le temps qu'il faudra passer en salle de réveil », explique Stéphane Chevenot, cofondateur de l'entreprise Relax, basée à Villamblard, et grand connaisseur du monde médical puisqu'il y travaille depuis plus de vingt ans.

### Un programme à la carte

C'est en discutant avec des praticiens que lui et son associé, Kristell Stel, se sont rendu compte qu'il y avait un véritable besoin en matière de solution relaxante dans l'environnement hospitalier. « Il existe déjà des casques de réalité virtuelle mais ils ne sont pas très adaptés au bloc opératoire car ils isolent le malade des soignants et ils sont parfois mal acceptés, notamment par les personnes âgées », analyse l'entrepreneur, qui réside depuis dix ans en Dordogne.

ment par les personnes âgées », analyse l'entrepreneur, qui réside depuis dix ans en Dordogne.

Ainsi a germé l'idée, fin 2018, de mettre au point le dispositif Relax, qui coche tous les critères du milieu médical : il ne vient pas entraîner les gestes des médecins car il tient peu de place, il maintient le dialogue entre soignants et patients avec un niveau sonore peu élevé et peut facilement se nettoyer grâce à une partie détachable sur les lunettes.

Le malade n'est pas en reste puisqu'il peut ajuster les écrans à sa vue et surtout choisir ce qu'il veut regarder (reportages, images de voyages ou films d'animation). Ce système convient donc aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Une fois l'idée sur les rails, il a fal-

lu passer aux phases de développement et de fabrication, qui ont duré près de deux ans et n'ont pas toujours été faciles. « Au début, nous regardions des tutoriels sur Internet pour en apprendre plus sur les circuits imprimés », raconte Stéphane Chevenot, non sans une pointe d'ironie.

### Fabrication 100 % française

Les deux entrepreneurs ont surtout eu à cœur de créer un produit « cocorico » qui soit totalement réalisé en France. Les lunettes sont donc fabriquées à Grenoble (Isère) tandis que le casque est confectionné à Saint-Étienne (Loire) et les circuits imprimés à Lubersac, en Corrèze.

Aujourd'hui, le dispositif Relax, qui coûte moins de 8 euros par

# Cancer colorectal : « Un test rapide,

### PRÉVENTION

À l'occasion de Mars bleu, les personnes de 50 à 74 ans sont toutes invitées à participer au dépistage

C'est un dépistage encore trop peu réalisé. Pourtant, il concerne le deuxième cancer le plus meurtrier en France. Durant l'opération Mars bleu, qui débutera donc lundi 1<sup>er</sup> mars, le Centre ré-



Il suffit de demander le test à son médecin traitant. PHOTO « SO »

gional de coordination des dépistages des cancers de Nouvelle-Aquitaine (CRCDC-NA) incite toutes les personnes âgées de 50 à 74 ans ne présentant pas de symptômes à se faire dépister contre le cancer colorectal.

Comme l'explique Vanessa Richier, médecin coordonnateur du CRCDC-NA Dordogne, il suffit de demander ce test simple et fiable à son médecin traitant : « Il s'agit d'un prélèvement de selles à renvoyer par la poste grâce à une enveloppe retour. C'est un